

Un premier pas sur le chemin de la transmission de la mémoire

HARKIS Hier, au camp du Logis d'Anne de Jouques, Patricia Mirallès, secrétaire d'État chargée des Anciens combattants et de la mémoire, inaugurerait un parcours mémoriel. Une première étape pour reconstruire l'histoire des oubliés de la République.

Il y a onze ans qu'un tel cortège n'avait pas été vu, serpentant sur les sentiers de l'ancien camp du Logis d'Anne, à Jouques. C'était pour l'inauguration du mémorial national des Harkis, le 29 septembre 2012. Hier, on ne comptait plus les élus, présidents d'associations, porte-drapeaux et familles de harkis venus serrer la main de la secrétaire d'État chargée des Anciens combattants et de la mémoire, Patricia Mirallès. De l'histoire du Logis d'Anne, depuis 1963 donc, elle était la troisième ministre à fouler le sol du camp qui a accueilli 350 personnes jusqu'à sa fermeture en 1994 et le départ effectif des dernières familles en 1998. Sachant que ses deux prédécesseurs, André Santini et Nicole Catala, avaient fait le déplacement à la fin des années 80, aux moments des soulèvements et grèves de la faim dans ces lieux pétris de rancœurs. "Un oubli volontaire, impardonnable. Un site dans lequel on a caché derrière la forêt, ceux qu'on ne voulait pas voir", lançait Aline Carabeta, présidente de l'association de femmes de harkis, Amazones, poursuivant avec force et émotion: "Nous sommes les invisibles, les inclassables, les indésirables, les envahisseurs, les Indiens... Les sales arabes. Un paradoxe, alors que nos aînés, au péril de leur vie, ont défendu la liberté". C'est dans ce contexte sensible, celui de la mémoire des oubliés de la République, que la représentante du Gouvernement est venue inaugurer un parcours mémoriel: comprendre, un cheminement à travers l'ancien hameau de forage constitué de neuf panneaux informatifs. Une bien maigre consolation, mais, pré-



Le cortège était dense autour de la secrétaire d'État, Patricia Mirallès, venue inaugurer le parcours mémoriel, hier à Jouques. Élus et associations ont pu longuement échanger avec elle. / PHOTOS CYRIL SOLLIER

venaient les différentes parties prenantes, au premier rang desquelles l'État: "c'est un commencement", assurait fermement Patricia Mirallès. "L'inauguration de ce parcours n'est pas un aboutissement. C'est plutôt un commencement, celui d'une entreprise commune de valorisation de la mémoire des harkis et de sa diffusion, car celle-ci demeure aujourd'hui encore trop méconnue." Et à l'échelle du Logis d'Anne, presque une victoire. Vingt-cinq ans après le départ des dernières familles, c'est la

première fois que des associations, la mairie de Jouques, le Département, la Région et le sous-préfet ont pu s'asseoir autour d'une même table pour amorcer un projet de la sorte. Après le classement du site, 37 hectares, en zone naturelle, il fallait faire fi des querelles intestines entre les représentants de cette communauté déchirée pour réussir à orchestrer, ne serait-ce que l'installation de ces panneaux. "C'est un petit, il faut être modeste, devoir accompli. Le président de la République, en septembre 2021, lan-

çait un mouvement qui devait trouver une traduction sur les territoires. Et il se trouve que dans le même mouvement, ici, des associations se mobilisaient pour préserver ce site du Logis d'Anne", soulignait Bruno Cassette, sous-préfet d'Aix. Cheminant sur la route empruntée il y a peu encore par les familles harkies, il rappelait la volonté de "marquer cette mémoire et ce recueillement" tout en appuyant sa volonté de voir ces installations servir un projet pédagogique auprès des écoles. Une deuxième étape est

d'ores et déjà à l'écriture, celle de l'installation prochaine d'une œuvre d'art faisant référence aux baraquements et un musée à ciel ouvert, attendant d'une salle qui pourrait être utilisée pour des réunions, des animations, des moments de proximité ou de recueillement... Restera à maintenir l'entente associative et surtout assurer les financements à venir. Rechercher sur lequel la République ne saurait laisser sa mémoire se fracasser.

A.B.I.

VERBATIM

- "L'histoire des harkis fait partie définitivement de celle de Jouques.", Eric Garcin, maire de Jouques
- "Cette inauguration est un avant-projet, car le terrain cédé par la commune, devait l'être pour la réalisation d'un conservatoire national de la mémoire des harkis.", Kamel Sadjji, Mémoire du camp du Logis d'Anne
- "Je lance un appel à l'État, Renaud Muselier (Région), Marine Vassal (Département), les maires... Nous avons posé un premier jalón, maintenant nous voulons pouvoir installer un baraquement témoin et une salle culturelle. Nous sommes prêts à travailler avec eux.", Malik Houamria, Action et communication de la communauté des harkis de Provence
- "Mon père est parti de l'armée française en raison de ce qui s'était passé, des harkis qui avaient été laissés en Algérie, désarmés. Et puis Maryse, qui avant d'être élue était l'avocate des harkis. Nous lui devons ce mémorial où chaque année nous venons nous recueillir.", Sophie Joissains, maire d'Aix-en-Provence

L'INTERVIEW DE PATRICIA MIRALLÈS, SECRÉTAIRE D'ÉTAT CHARGÉE DES ANCIENS COMBATTANTS ET DE LA MÉMOIRE

"Être à leurs côtés et agir pour la transmission"

Dans votre discours, vous soulevez le fait que cette inauguration était un "commencement". À quoi doit s'attendre la communauté harkie pour la suite?

"Il faut prendre toute la mesure de la souffrance et de la reconnaissance dont ils ont besoin. Surtout pour leurs enfants et la mémoire. Un jour ils ne seront plus là. Qu'est-ce qui sera dit dans 50 ans? Il faut que les collectivités, l'État puissent être à leurs côtés et agir pour la transmission. Agir, avec des outils nouveaux par exemple. Je voyais sur les panneaux, il serait bien d'y ajouter un QR code pour entendre des témoignages des familles, celles qui me racontaient leurs souvenirs ce matin (hier, Ndlr). Je trouve qu'on doit continuer ce parcours avec les outils qui sont nos nôtres aujourd'hui. Ce qui veut dire se mettre autour de la table et travailler ensemble. Ce n'est pas une question d'argent. On doit préserver, conserver et avancer pour la transmission de la mémoire auprès des jeunes.

« Ce n'est pas une question d'argent, dites-vous, mais on voit bien que la question du finan-



ciement est cruciale... Un projet à 13 millions aujourd'hui (en faisant référence au conservatoire national de la mémoire harkie souhaité par l'association Mémoire du Logis d'Anne, Ndlr), qu'est-ce que vous donnez aux autres? Est-ce que c'est nécessaire de mettre autant d'argent? Par contre, avancer par phase, oui.

C'est-à-dire? Par exemple sur la question des archives, pour avoir l'histoire de ce camp. Ils ne les ont pas aujourd'hui. Elles seraient entre les mains d'une personne. Et bien nous allons nous en occuper pour que celle-ci rende les archives parce que c'est une faute. Nous les avons d'ailleurs retrou-

vés pour le camp de Saint-Maurice-l'Ardoise, ce qui nous a permis de travailler sur les sépultures que nous avons retrouvées. C'est ce que nous allons faire aussi pour Rivesaltes. Et nous le ferons à chaque fois que l'histoire avance. La commission Bockel" se déplace pour recueillir toutes ces preuves qui témoignent de l'indignité qu'il y avait dans ces camps.

C'est comme ça qu'on avance aussi sur la loi qui avait été votée et qui ne donnait pas en-

tière satisfaction. Grâce au rapport Bockel et tous les témoignages, et tous les documents qu'on a pu avoir, cela a permis d'ajouter 45 nouveaux camps. Tout n'est pas parfait, mais on avance. Aux associations aussi de travailler plus ensemble.

Concernant le sujet de la commission Bockel et la loi de réparation, aujourd'hui, les dossiers ne portent que sur la période 1962 - 1975. Que répondez-vous aux générations suivantes, celles qui sont nées dans ces camps et y ont vécu, comme ici à Jouques jusqu'en 1998?

Je dis qu'il y a une loi qui a permis qu'en 1975 les Harkis puissent être logés, et donc il y a eu des choix qui se sont opérés. Des familles qui ne voulaient pas partir parce que leur vie était là et je le comprends. Mais à partir de ce moment-là, la France a fait en sorte que les harkis soient logés dignement. On est sur une loi portant sur l'accueil indigne et donc nous ne pouvons aller que jusqu'en 1975."

Propos recueillis par A.B.I.

*Commission nationale indépendante de reconnaissance et de réparation des préjudices subis par les Harkis